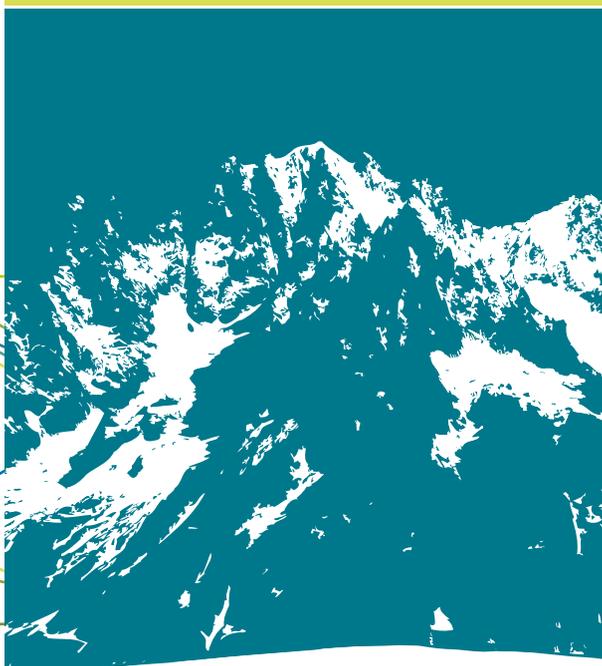


Anne Barrioz

MONTAGNE ET INNOVATION



S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines

Trajectoires de vie, attractivité
et capacité d'adaptation des territoires

PUG

Les territoires ruraux français, notamment montagnards, connaissent depuis quelques décennies un regain d'attractivité. Entre aspirations collectives et représentations individuelles, l'auteure interroge les choix de vie des habitants des hautes vallées alpines françaises. Elle les met en regard avec les politiques publiques menées en faveur de l'accueil et du maintien des populations ainsi qu'avec le développement territorial et la recomposition de ces espaces sous influence touristique.

S'appuyant sur de nombreux entretiens et une recherche participative, l'ouvrage s'intéresse aux questions d'accès aux services publics, aux commerces, au logement, à l'emploi, aux mobilités, à la vie locale, etc.

L'enjeu du maintien de la population amène également à traiter de la capacité d'adaptation des acteurs locaux (habitants, acteurs politiques ou associatifs) pour dynamiser ces espaces de vie à l'année.

Anne Barrioz est agrégée et docteure en géographie. Elle est chercheuse associée au laboratoire EDYTEM. Sa thèse, dont sont issues les réflexions présentées dans cet ouvrage, a reçu le Prix d'Excellence « Coup de cœur » 2021 de la Fondation USMB (Université Savoie-Mont-Blanc).



Presses universitaires de Grenoble
15, rue de l'Abbé-Vincent - 38600 Fontaine
ISBN 978-2-7061-5302-0
ISSN 2416-4097
30,00 € prix TTC France

S'INSTALLER ET VIVRE DANS LES HAUTES VALLÉES ALPINES



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du Labex ITEM (ANR-10-LABX-50-01) dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » géré par l'Agence nationale de la recherche.

Cet ouvrage découle d'un travail de recherche effectué principalement entre 2016 et 2020, dont la publication a été retardée par la crise mais dont les données restent d'actualité.

Création de couverture et maquette intérieure: Corinne Tourasse

Relecture: Maxime Frezat

Mise en page: Soft Office

Achévé d'imprimer en novembre 2022

sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery – 58500 Clamecy

Dépôt légal : décembre 2022 – N° d'impression : 211094

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

© Presses universitaires de Grenoble, décembre 2022

15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine

www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-5302-0

Anne Barrioz

**S'INSTALLER ET VIVRE
DANS LES HAUTES VALLÉES ALPINES**

Trajectoires de vie, attractivité
et capacité d'adaptation des territoires

La collection **Montagne et innovation** est dirigée par Marie-Christine Fourny.

Les territoires de montagne ont souvent été perçus comme marginaux, voire périphériques aux lieux d'innovation ; or de longue date, ils ont su développer des mécanismes originaux d'adaptation et d'innovation d'ordre économique, social, culturel etc. Durant les dernières décennies, ces territoires ont été confrontés à de nouvelles contraintes tant internes qu'externes qui ont remis en cause, à divers degrés, leur structuration et leur fonctionnement et qui interviennent sur leurs évolutions actuelles et à venir. Il importe de s'interroger sur les changements intervenus (ou en cours), les réponses apportées (ou à apporter), les moteurs d'adaptation et d'innovation, et plus généralement de reconsidérer les notions d'innovation et de transition à partir du « laboratoire » montagnard pour apporter de nouvelles perspectives de réponses aux grands enjeux et défis actuels en matière de gestion durable. Engagés dans le LABEX ITTEM (Innovation et Transitions Territoriales en Montagne), des chercheurs de différentes origines scientifiques (historiens, géographes, économistes, juristes, sociologues, anthropologues, gestionnaires...) ont développé des recherches croisées pour apporter un regard renouvelé sur les problématiques territoriales et environnementales : mutations socio-économiques, bouleversements environnementaux planétaires, déclinés aux échelles locales, implications sur les ressources en eau, sur les paysages et les relations humaines, etc.

La collection « Montagne et Innovation » entend restituer et valoriser les résultats de cette recherche auprès du monde académique comme auprès d'un public plus large (décideurs, scolaires, grand public) et favoriser un transfert d'expériences et de connaissances en direction des acteurs des territoires de montagne. Au total, il s'agit de contribuer à une lecture plurielle des facteurs de changement et d'innovation, des dynamiques de transitions écologiques, afin de construire les territoires de montagne de demain.

Comité éditorial de la collection

Marie-Christine Fourny, directrice de la collection, professeure émérite de géographie, Université Grenoble-Alpes.

Philippe Bourdeau, professeur de géographie à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine et chercheur au Laboratoire Pacte, Université Grenoble-Alpes.

Raffaella Balzarini, responsable du pôle éditorial et de la valorisation scientifique au Labex ITTEM, géographe, chercheure associée au Laboratoire Edytem.

Dans la même collection

Jean Corneloup, *La montagne récréative. Une transition en chemin*, 2023

Roberto Segal et Manfred Perlik (dir.), *Les Alpes productives. Renouveler l'industrie alpine pour repenser le futur du massif*, 2022

Mari Oiry Varacca, *Montagnards dans la mondialisation. Réseaux diasporiques et mobilisations sociales dans l'Atlas (Maroc), les Highlands (Écosse) et les Alpes françaises*, 2019

Marie-Christine Fourny (dir.), *Montagnes en mouvements. Dynamiques territoriales et innovation sociale*, 2018

Marie-Christine Fourny et Stéphane Gal (dir.), *Montagne et liminalité. Les manifestations alpines de l'entre-deux – XVI^e-XXI^e siècle*, 2018

Bénédicte Vignal, Éric Boutroy et Véronique Reynier (dir.), *Une montagne d'innovations. Quelles dynamiques pour le secteur des sports outdoor ?*, 2017

Aurélien Lignereux (dir.), *Ordre, sécurité et secours en montagne. Police et territoire (XIX^e-XXI^e siècle)*, 2016

Emmanuelle Petit, *Se souvenir en montagne. Guides, pierres et places dans les Alpes*, 2016

Michaël Attali (dir.), *L'ENSA à la conquête des sommets. La montagne sur les voies de l'excellence*, 2015

Michaël Attali, Anne Dalmasso, Anne-Marie Granet-Abisset (dir.), *Innovation en territoire de montagne*, 2014

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'Avenir » portant la référence Labex ITEM (ANR-10-LABX-50-01)



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mes deux co-directeurs de thèse, Lionel Laslaz et Christophe Gauchon pour leurs enseignements, leur investissement et leur suivi dans mon travail. Merci d'avoir éveillé en moi la passion de la géographie.

Je remercie également le laboratoire EDYTEM (CNRS), les collègues et amis chercheurs avec lesquels il est toujours grisant d'échanger.

Un merci tout particulier à mon entourage qui suit depuis une dizaine d'années mon parcours, en discutant volontiers de ces problématiques et en m'accompagnant souvent sur le terrain.

Cette recherche n'aurait pas pu se faire sans la participation du Conseil Savoie Mont Blanc, du Commissariat général à l'égalité des territoires *via* le Commissariat de massif des Alpes, de l'Agence EDF Savoie « Une rivière, un territoire » et de la Communauté de communes du Beaufortain intégrée aujourd'hui dans la Communauté d'agglomération Arlysère. Que toutes les personnes qui ont permis l'aboutissement de ce travail en soient vivement remerciées.

Enfin, un grand merci au Labex ITTEM pour soutenir cette publication.



Introduction

Aucune perspective. Au cours des dernières décennies, la commune de Bourg-les-Alpes a décliné, lentement mais sûrement. De nombreux habitantes et habitants sont partis, les maisons sont vides, les jardins sont à l'abandon, l'épicerie du village a fermé, le centre du village est désert. Les élections municipales approchent. Trois partis se présentent et proposent différentes solutions : promotion du caractère résidentiel, le tourisme avant tout, développement durable pour le village. Qui croire ? Comment se décider ? Pauline, une des rares jeunes femmes qui soient restées au village, invite les villageoises et les villageois à une visite dans le futur.

Proposé en 2018 par la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA), *via* une plateforme interactive en ligne¹, cet exemple fictif met en scène les dynamiques socio-spatiales d'un village de montagne, enclin à des bouleversements (déprise, vieillissement, fermeture des services...) et à diverses initiatives locales résultant de visions contrastées du territoire. Si Bourg-les-Alpes est imaginaire et l'exemple exagéré, certains caractères du village n'en sont pas moins réalistes. Le devenir et l'attractivité des Alpes sont au cœur des questionnements démographiques et économiques que se pose ici la CIPRA, tout comme une série d'acteurs politiques français.

Le 25 juillet 2015, le Conseil national de la montagne s'est réuni à Chamonix autour du Premier ministre de l'époque, Manuel Valls. Ce dernier a déclaré qu'une « nouvelle pierre à l'édifice de la nouvelle France des territoires » a été posée. Cette journée a fixé les trois objectifs majeurs de la politique nationale en faveur des territoires de montagne : le désenclavement de la montagne *via* l'intérêt porté aux mobilités, le soutien aux activités

1. <<https://www.cipra.org/de/alpmonitor/presentation3/amo-fr.html#/startButton>>, consulté le 4 mai 2022.

économiques en favorisant la pluriactivité, et l'ancrage de ces territoires dans les enjeux de transition énergétique.

Deux ans plus tard, la Conférence nationale des territoires s'est réunie le 17 juillet 2017 au Sénat. Après un discours d'une heure du Président de la République Emmanuel Macron, les participants (élus, agents des territoires, acteurs associatifs, etc.) ont été invités à rejoindre cinq ateliers dont les thèmes étaient les suivants : « vivre où on l'a choisi ; des territoires en dialogue ; imaginer et construire ensemble ; la transition écologique de la société et des territoires ; la mutation numérique de la société et des territoires ».

Entre-temps, les parlementaires ont voté la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, dite « Loi Montagne II ». Ce nouveau pas législatif a pour objectif d'enrayer les inégalités auxquelles font face les populations de montagne, notamment en termes de services, et de renforcer les orientations précédentes en matière de développement. D'abord décrite par ses difficultés inhérentes, la montagne s'inscrit dans des politiques nationales dont elle dépend directement. Ces exemples mettent en avant un certain nombre de paradoxes, tant dans la gestion des relations entre les sociétés et l'espace que dans la nature même des interactions qu'ils entretiennent avec la montagne au quotidien.

Que ce soit aux yeux d'acteurs comme la CIPRA ou d'instances gouvernementales, les territoires de montagne apparaissent ambivalents et complémentaires, attractifs et fragiles. Ils accueillent habitants et touristes, agriculture et industrie, traditions et modernités. Ils déjouent les polarités entre urbain et rural et brouillent les linéarités des politiques nationales. Loin de toute généralisation manichéenne, chaque bassin de vie, chaque commune, chaque hameau présente des spécificités propres qui repoussent mais attirent aussi des habitants. S'installant depuis des siècles dans les Alpes, ces derniers sont les pierres angulaires sensibles de l'évolution des sociétés et des espaces montagnards. Rassemblés et/ou dispersés, ils tentent chaque jour de s'adapter aux conditions particulières du milieu montagnard. Entre rudesse et beauté, la montagne devient alors une attache pour ces habitants qui tissent leurs trajectoires résidentielles au gré de diverses pratiques.

1. DES TERRITOIRES DE VIE AU CŒUR DES ALPES SOUS INFLUENCE TOURISTIQUE

1.1 Les Alpes françaises, un massif montagneux entre atouts et difficultés

En 1933, dans la préface de *L'homme et la montagne* de J. Blache, R. Blanchard écrivait qu'« une définition même de la montagne qui soit claire et compréhensible, est à elle seule à peu près impossible à fournir » (Blanchard, 1933, p. 1). Cela est d'autant plus vrai que chaque montagne est qualifiée ou non comme telle selon une série d'éléments culturels. En s'intéressant aux Alpes et à la montagne en général, le débat de fond est risqué : « c'est que tenter de définir la montagne, lui reconnaître des singularités fortes, c'est souffler sur les braises d'un débat que la géographie n'a jamais véritablement tranché, en réveillant les vieux démons du déterminisme » (Antoine et Milian, 2011, p. 18). Écartons donc dès à présent les débats et controverses en suspens. Retenons l'originalité de la montagne comme « ensemble spatial porteur de territorialités² multiples dont l'altitude et les systèmes de pente qui le composent opèrent une discontinuité géographique et/ou climatique suffisamment franche avec les espaces voisins pour être perçu comme différent de ces derniers, à la fois par les populations qui y vivent et par celles qui n'y vivent pas » (Sacareau, 2003, p. 14). Plus précisément, retenons la montagne vécue selon des relations avec l'humain.

Généralement, une distinction entre Alpes du Nord (Haute-Savoie, Savoie et une partie de l'Isère) et Alpes du Sud (Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes et autre partie de l'Isère) est reconnue. Les unes seraient enclines à une économie relativement diversifiée et à une démographie dynamique. Les autres seraient plus discrètes et plus en difficulté mais non moins attractives. Tout en reconsidérant cette coupure géographique et cette généralisation, c'est bien l'ensemble des Alpes françaises qui est composé de bassins de vie actifs. Il y a partout des activités diverses (houille blanche, aluminium, artisanat...), une agriculture qui tente de perdurer notamment par la présence de labels et d'appellations, une filière bois généralement active et un secteur touristique représentant

2. Territorialité : « relation au territoire » (Di Méo dans Lévy et Lussault, 2013, p. 1007).

une des premières activités économiques du massif avec un chiffre d'affaires de treize milliards d'euros en 2012 (Genevard et Laclais, 2015). La diversité fait des Alpes un espace apprécié voire parfois idolâtré, y compris par des géographes (Knafo, 1994; De Martonne cité dans Mottet *et al.*, 2001) mais cela n'empêche pas de prendre en compte les difficultés et les fragilités rencontrées par et dans ces espaces.

Outre ces représentations, les Alpes sont un des six massifs métropolitains délimités par la loi Montagne de 1985. D'après l'Observatoire des territoires et le règlement n° 1257/1999 du 17 mai 1999 qui reprend les éléments de la loi Montagne et de la directive 76/401/CEE du Conseil du 6 avril 1976, il existe deux zones officielles et administratives en montagne (les communes et les massifs). Au même titre que les autres, le massif des Alpes est un produit institutionnel « construit pour promouvoir l'auto-développement des territoires de montagne » et pour répondre aux attentes et aux besoins de la population. Toutefois, il n'a pas fallu attendre ces mesures pour que les Alpes attirent les sociétés humaines. Comme cela est le cas depuis la Préhistoire (Blanchard, 1956), le massif est un espace peuplé. Aujourd'hui, plus de 2,6 millions d'habitants vivent dans les Alpes françaises, ce qui représente 20 % de la population de l'Arc alpin et près de 4 % des Français (Genevard et Laclais, 2015). Les densités de population les plus fortes sont dans les centres urbains, et notamment ceux du Sillon alpin (Grenoble, Chambéry, Annecy et Annemasse). À l'opposé, les confins des Alpes présentent des densités plus faibles et une accessibilité aux pôles urbains moins efficace. Les Alpes attirent donc tout en s'adaptant aux enjeux locaux et actuels.

1.2 Attractivité et capacité d'adaptation dans le massif

En 2012, la « haute et moyenne montagne résidentielle et touristique » intégrait 11 % des Français et occupait 28 % du territoire. Cette classification de la DATAR³ (Barczak *et al.*, 2012) séparait, de façon binaire, ce groupe en deux types de communes : les unes étaient dites attractives quand leurs voisines étaient caractérisées davantage par leurs difficultés.

Ainsi, les particularités physiques des Alpes ont longtemps été envisagées, et le sont parfois encore, comme des « handicaps significatifs entraînant des conditions de vie plus difficiles et restreignant l'exercice de certaines activités économiques » (loi Montagne, 1985, article 3). D'après la loi Montagne de

3. DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (1963-2014).

1985, les communes de montagne sont uniquement celles où les contraintes du milieu sont considérées comme importantes et présentant une « limitation considérable des possibilités d'utilisation des terres et un accroissement important des coûts des travaux ». Cette idée a continué à être renforcée à la fin du xx^e siècle et au début du xxi^e siècle. Ces représentations d'une vie rude ont-elles participé à une forme de répulsion des populations à habiter la montagne? Ont-elles favorisé un attrait pour l'altitude qui s'est matérialisé dans l'augmentation d'une fréquentation plus courte, c'est-à-dire pour des séjours de vacances et non à l'année?

Ici émerge un paradoxe : attirés par une certaine forme d'exotisme du milieu montagnard (neige, froid, paysages, nature, etc.), par les opportunités d'activités de loisirs et par le plaisir procuré du « changement d'air », les Français ont commencé à fréquenter les vallées alpines pour des temps courts dès les années 1970. À la suite du premier Plan Neige⁴ de 1964, les Alpes deviennent un espace vers lequel les déplacements hivernaux sont ponctuels, voire hyper-ponctuels lors du mois de février, pour la plus grande joie des touristes et des acteurs économiques de ces vallées. Parallèlement, certaines de celles-ci et/ou leurs voisines directes se vident de leurs résidents permanents et de leur vie à l'année (services, commerces, emplois, maintien des infrastructures et des paysages, etc.). Parmi soixante-deux communes de dix-huit vallées des Alpes françaises⁵, accueillant un tourisme de masse ou plus résiduel, ce sont près de la moitié (vingt-six) qui ont perdu des habitants entre 1968 et 1999. Sans que cela se répète nécessairement dans les mêmes communes, le phénomène s'accroît légèrement entre 1999 et 2016 (vingt-huit) (données INSEE). La montagne est-elle devenue un espace de pratiques ponctuelles, un lieu largement apprécié pour les vacances, mais pas au-delà?

4. Politiques françaises visant à créer et aménager des stations de ski entre 1964 et 1977.

5. Communes pré-sélectionnées dans le cadre d'un travail de détermination des terrains d'étude.

■ Photographies 1, 2, 3 : paysages, mobilités et résidentialité en hautes vallées, entre atouts et difficultés





En Haute-Maurienne (1-8 octobre 2016), le hameau de l'Écot est le dernier de la vallée. Au pied du glacier du Mulinet, il vit grâce aux nombreux résidents secondaires et touristes qui l'animent en été, et en toutes saisons grâce à une famille installée à l'année (photographie 1). Mais les mobilités y sont réduites comme en Haute-Tinée (2-7 décembre 2017) où la neige ne facilite ni les déplacements personnels ni les transports en commun déjà peu efficaces (photographie 2). Et pourtant, les confins comme Abriès (Queyras ; 3-27 novembre 2017) ne sont pas dénués de dynamisme et présentent, notamment aux yeux de leurs habitants, des opportunités répondant à des choix de vie (photographie 3). A. Barrioz.

Si la montagne alpine attire des touristes, c'est bien qu'elle présente aussi des « avantages comparatifs distincts » (Brunet *et al.*, 1993, p. 337). Comme le rappellent les députés A. Genevard et B. Laclais dans les *Avant-propos* du « Rapport sur l'acte II de la montagne » (2015, p. 3), « si la notion de handicap est importante, celle d'opportunité l'est tout autant aujourd'hui ». Depuis quelques années, une évolution législative semble poindre dans la reconnaissance officielle des atouts de ces espaces.

La loi Montagne de 1985 a cherché à compenser les difficultés auxquelles étaient confrontées les populations. La Loi Montagne II souligne les caractères remarquables de la montagne française. Dans le *Rapport d'information sur la mise en application de la loi*, les parlementaires argumentent en ce sens :

Qu'est-ce que la montagne ? Espace de rêve et de loisir pour certains, poumon écologique et cœur de la biodiversité, lieu de production agricole, vivier de l'économie blanche et de la production énergétique pour d'autres,

la montagne est avant tout un lieu de vie. La montagne est une sentinelle du changement climatique et mêle ancrage des traditions et élan de l'innovation. Les territoires de montagne sont une chance pour la République, à condition que l'on tienne compte de leurs spécificités, de leurs handicaps naturels parfois, de leur richesse et de leurs aménités toujours, de leur besoin de développement et de la nécessité de les protéger (Battistel et Sempastous, 2017, p. 5).

La montagne, lieu de vie. La montagne attractive. Comment, pour qui et pourquoi? Quelle est cette attractivité, cette « capacité à attirer » (Brunet *et al.*, 1993, p. 51)? Tout comme la migration et l'installation, l'attractivité n'a pas la même intensité selon les espaces (Raymond, 2007). Être attiré vers un territoire ou un autre est propre à chacun. L'enjeu est ici de trouver les caractères objectifs de l'attractivité. Pour J.-Y. Pineau (2012), pour être existante et pérenne, l'attractivité d'un territoire doit relier l'attractivité économique (offres d'emplois et activités) et l'attractivité résidentielle (offre de cadre et de qualité de vie). En ce sens, l'attractivité est un « pouvoir d'attraction pour les investissements de toutes sortes, privés et publics, financiers, matériels, institutionnels » (Boesch *et al.*, 2011, p. 2). Elle induit la notion de concurrence entre différents lieux (Ansel et Frankhauser [dir.], 2012). L'individu observe et analyse, ressent et oriente ses choix en fonction des autres espaces de façon rationnelle et/ou affective.

L'attractivité implique donc une capacité d'adaptation permanente si les territoires veulent rester dans un dynamisme socio-économique dont les ressorts s'établissent à une échelle plus vaste. À l'inverse, elle exige des efforts de « réinsertion » pour les espaces plus ou moins en retrait (Chignier-Riboulon, 2007, p. 10). L'attractivité demande aux territoires et à leurs acteurs d'être capables de s'adapter aux changements de la société, aux demandes des individus, aux exigences de la montagne. La question de l'évolution de l'économie et la prise en compte de l'activité touristique sont des défis pour les acteurs du quotidien dans les Alpes françaises. Comment devenir ou rester attractifs tout en intégrant traditions et nouveautés, résidents et touristes, dynamisme économique et cadre de vie? L'adaptation étant un processus long, la capacité d'adaptation est une faculté des territoires à penser leur évolution pour le bien de la communauté à l'échelle de plusieurs dizaines d'années. Elle sollicite des jeux d'acteurs à différentes échelles d'espace et de temps, incluant toute la population locale.

Dans le contexte des Alpes sous influence touristique, il s'agit donc d'intégrer le fait de s'installer et de vivre en montagne comme un facteur

de dynamisme, à long terme, pour les territoires locaux et pour les Alpes. Sans tomber dans l'écueil de la survalorisation de la montagne, l'enjeu de cet ouvrage est de questionner l'attractivité de vallées alpines au regard de la pérennité de l'installation.

1.3 Les enjeux de la migration vers les Alpes

L'attractivité et la capacité d'adaptation des territoires amènent à s'intéresser aux relations entre les sociétés et les Alpes du XXI^e siècle, en intégrant tout autant les nouveaux modes de vie individuels que l'évolution des espaces montagnards à l'échelle des hautes vallées, des territoires et des Alpes. Cela rejoint les enjeux auxquels sont confrontées nos sociétés depuis plusieurs dizaines d'années. Après avoir été marquées par un exode rural qui a fragilisé les dynamiques économiques et démographiques, les hautes vallées alpines sont aujourd'hui enclines à un phénomène de migration. Cet ouvrage s'intéresse donc à l'ampleur du phénomène d'installation qui pousse certains habitants à s'installer ou à revenir en montagne, parfois en venant directement depuis des espaces urbains. En effet, quelle est la part des habitants exprimant spontanément la volonté de quitter la ville pour s'installer dans des territoires où le cadre de vie est un des éléments majeurs de l'attractivité? Que représente le phénomène de migration d'agrément⁶ face à d'autres types de raisons (familiales, économiques, professionnelles, contraintes...)? Le rôle actuel des espaces d'aménités tels que la montagne en regard de l'urbain est ici en question.

Dans la lignée de travaux produits en contexte rural et/ou de moyenne montagne (Moss [dir.], 2006; Cognard, 2010; Martin *et al.* [dir.], 2012), cet ouvrage vise à apporter des éléments de réflexion dans le contexte des hautes vallées alpines faisant l'objet d'une bibliographie relativement peu étoffée (*Revue de Géographie Alpine*, 2011; Petite et Debarbieux, 2013; *Revue de Géographie Alpine*, 2014; Petite, 2015). Les dynamiques migratoires sont ainsi l'occasion de s'intéresser au caractère de marginalité ou non des confins. Au-delà des formes d'attractivité et de freins à l'installation dans ces territoires de montagne, comment les politiques publiques et locales peuvent intégrer les changements actuels comme l'exode urbain? De quelle manière les acteurs locaux intègrent le contexte de mobilité et d'ouvertures croissantes, tout autant que les difficultés à maintenir à long terme des habitants?

6. Agrément : « qualité de ce qui est agréable » (cnrtl.fr, consulté le 13 juin 2022).

Si certains acteurs des territoires trouvent un écho dans ce travail, c'est notamment parce qu'ils font face à une série d'enjeux liés à l'évolution démographique dont il est question ici. Comment attirer des populations jeunes et des familles pouvant dynamiser le marché de l'emploi, l'économie locale et la vie sociale (associations sportives et culturelles, services d'enfance, etc.)? La déprise démographique et le vieillissement de la population sont des réalités que les acteurs tentent de prendre en compte au gré de leurs capacités humaines, techniques et financières. De même, les inégalités en matière d'accès aux commerces, aux services publics et de santé, d'accessibilité en termes de transports et d'opportunités d'emploi dans tous les domaines et à tous les niveaux, sont de réels enjeux pour les hautes vallées alpines. Comment ces territoires isolés s'adaptent-ils aux politiques nationales dont la tendance est au regroupement des services vers l'aval? En ce sens, L. Laslaz *et al.* s'interrogent dans le cas de la Savoie: «les montagnes savoyardes, espaces répulsifs devenus enfants prodiges et chéris de l'élan économique depuis un demi-siècle, seraient-elles cantonnées au rang d'espaces secondaires?» (2015, p. 28).

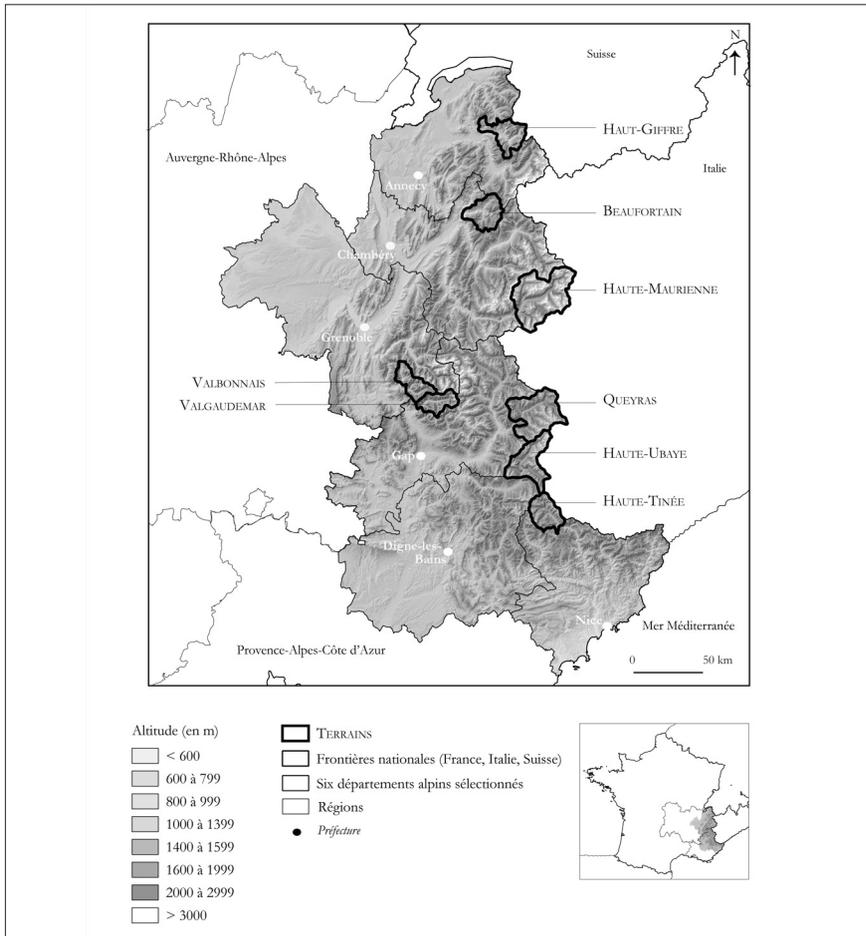
Dans le cas des hautes vallées alpines, le rapport à l'ailleurs peut être source de représentations mais aussi de tensions, que ce soit entre les acteurs d'une vallée qui se sentent parfois délaissés par le pouvoir étatique ou au sein d'un territoire. En effet, l'arrivée de nouveaux habitants doit être intégrée et assimilée par l'ensemble des locaux pour s'inscrire dans un cercle vertueux. De quelle manière se réalise ce processus dans le cas des migrations dans les hautes vallées alpines françaises? Dans le même sens, la nécessité de prendre en compte l'ensemble des usagers de ces territoires touristiques apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur. Comme le rappelle la députée M.-N. Battistel (4^e circonscription de l'Isère), «il faut avant tout que la montagne soit une montagne à vivre. Ce n'est pas qu'un espace de loisirs et d'activités économiques» (Battistel, 2017, p. 43).

2. IMMERSION DANS LES ALPES FRANÇAISES

2.1 Huit confins étudiés

Les confins font référence ici à des hautes vallées alpines, définies selon une série de critères géographiques, socio-économiques, démographiques, etc. (Barrioz, 2019). Les hautes vallées qui nous intéressent sont au nombre de huit (figure 1).

■ Figure 1 : huit territoires à travers six départements des Alpes françaises



A. Barrioz, 2018

Elles ont été sélectionnées à travers six départements des Alpes françaises. Le choix a été fait d'exclure la Drôme, où quelques éléments sur les migrations de nouveaux habitants en montagne sont présents dans la littérature (Cognard, 2006, 2010, 2011). Afin de ne pas s'y perdre, il est apparu nécessaire et pertinent de choisir cinq hautes vallées où l'implication serait plus approfondie. Ce sont le Haut-Giffre (Haute-Savoie), le Beaufortain et la Haute-Maurienne (en Savoie), le Queyras (Hautes-Alpes) et la Haute-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence). Ces hautes vallées⁷, ont été parcourues dans l'objectif d'aller à la rencontre d'habitants et de toute une série d'acteurs des territoires (institutionnels, associatifs, économiques, etc.). Les trois autres vallées sélectionnées sont le Valbonnais (Isère), le Valgaudemar (Hautes-Alpes) et la Haute-Tinée (Alpes-Maritimes). Dans ces vallées⁸, l'objectif était de rencontrer des acteurs des territoires, en excluant les habitants installés récemment, afin d'apporter un complément d'analyse des politiques publiques déjà appréhendées dans les cinq autres territoires.

2.2 Une approche par les territoires

Afin de comprendre au plus près les migrations, les installations et les dynamiques des territoires, le choix a été fait de donner une part importante aux territoires locaux. Le propos s'appuie ainsi sur dix-sept semaines de terrain intensives, réparties entre l'automne 2016 et l'été 2018. Ce terrain se poursuit de manière régulière jusqu'à aujourd'hui. Outre l'observation directe réalisée dans les huit vallées, une observation participante incluant trois années passées dans le Beaufortain a donné une dimension encore plus ancrée puisqu'il a été l'occasion de « particip[er] à la vie quotidienne des personnes enquêtées » (Morange *et al.*, 2016).

Cette démarche d'immersion dans les territoires a permis de renforcer l'alliance entre méthodes quantitatives (statistiques existantes, constitution d'une base de données, etc.) et qualitatives (entretiens semi-directifs, récits et trajectoires de vie, cartographie, photographie, vidéo, etc.), dans le but d'obtenir un panel de données relativement large. Par exemple, dans le cadre d'une démarche ethnogéographique (Barrioz, 2019), des récits de vie ont été réalisés (voir cahier central).

7. Hautes vallées du Giffre (Haut-Giffre), du Doron (Beaufortain), de l'Arc (Haute-Maurienne), du Guil (Queyras) et de l'Ubaye (Haute-Ubaye).

8. Hautes vallées de la Bonne (Valbonnais), de la Séveraisse (Valgaudemar) et de la Tinée (Haute-Tinée).

3. DES HABITANTS QUI MIGRENT POUR VIVRE EN MONTAGNE

3.1 S'installer dans des territoires de vie

« S'installer et vivre », deux termes éminemment humains autant que géographiques. Du latin médiéval *installare* (Larousse, 1995, p. 555), le terme « s'installer » admet l'établissement d'une résidence dans un lieu, et donc l'idée de pérennité. Plus largement, le lieu et l'espace ne sont pas seulement habités (lat. *habitare*, habiter, occuper; Gaffiot, 2011), ils sont vécus et pratiqués de façon permanente, du quotidien à l'échelle temporelle de la vie. S'installer, c'est aussi vivre, « être vivant », « passer sa vie d'une certaine façon » et « exister durablement » (Larousse, 1995, p. 555). S'installer et vivre, c'est envisager une relation continue à l'espace qui devient, au cours du temps, une attache où des liens parfois affectifs se tissent et se rompent. L'utilisation de ces deux termes affirme donc la volonté de considérer les relations intimes des femmes et des hommes avec l'espace qu'ils observent, fréquentent et parfois subissent, adoptent et s'approprient pour devenir territoire de vie.

Cet ouvrage s'intéresse à des vallées alpines en tant que territoires de vie où les habitants, et notamment les nouveaux habitants, parfois néo-ruraux, sont des acteurs à part entière des territoires. Comme le soulignent X. Bernier et C. Gauchon, « l'exercice de la montagne renvoie à sa mise en pratique : ceux qui vivent en montagne et ceux qui vivent la montagne sont les acteurs de sa réinvention permanente » (2013, p. 91). Ces résidents jouent un rôle dans le renouvellement démographique et économique des hautes vallées alpines. De quelle manière l'installation et la pérennisation d'habitants pèsent sur le développement territorial et l'aménagement d'un territoire à plus ou moins long terme ?

3.2 Les trajectoires résidentielles des nouveaux habitants

Ces territoires de vie, les résidents les choisissent ou non, au gré des opportunités professionnelles, des désirs personnels et des étapes de leur existence. Car, pour s'installer, le premier pas est la migration à grande ou petite échelle. C'est un « déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence

principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne» (Poncet et Lussault, 2013, p. 668). Migrer induit un changement dans le temps et dans l'espace à l'inverse de l'installation, et pourtant ces deux actions sont liées : elles impliquent des choix. Tout au long des processus de migration et d'installation, chaque personne oriente ses volontés et ses décisions par l'établissement physique dans un espace de vie qui lui semble propice et adapté. Quels sont ces choix et les raisons qui poussent les futurs résidents à migrer, à s'installer et à vivre dans un espace ? En quoi l'espace qu'est la montagne alpine est-il un territoire d'accueil de populations aux trajectoires résidentielles tantôt linéaires, tantôt sinueuses ?

La trajectoire résidentielle est une « suite de positions » (Dubar, 1998, Jolivet, 2007 ; Petite et Debarbieux, 2013) qui permet de mieux comprendre les installations d'habitants dans des espaces spécifiques comme la montagne. Elle est un « enchaînement objectivable de lieux, de durées, de contextes familiaux et d'activités associées » et « une construction personnelle et subjective, narrative et géographique » (Petite et Debarbieux, 2013, p. 499). La trajectoire résidentielle ou « trajectoire de vie » (Ortar, 2005) est le reflet des parcours d'habitants s'installant, pour des durées plus ou moins longues, dans différents espaces qu'ils découvrent, quittent ou retrouvent. Tels des fils d'Ariane, elles sont des lignes de vie qui retracent l'évolution d'individus au sein de territoires vécus et pratiqués. En quoi ces trajectoires nous informent des choix réalisés tout au long d'une vie ? De quelle manière l'historique des espaces fréquentés permet de comprendre l'itinéraire de chacun ? Comment l'habitant se construit-il dans un lieu au cours de sa vie et comment ce lieu nourrit-il la trajectoire de l'individu ? Les trajectoires résidentielles donnent en fait de multiples indications sur les dynamiques migratoires et les évolutions de la société à l'échelle locale comme internationale.

Les raisons qui poussent à s'installer et vivre dans un espace et à renforcer sa propre trajectoire résidentielle par de nouvelles migrations sont le résultat d'un processus individuel ou familial souvent réfléchi. Comment s'opèrent ces choix et quelles sont les raisons qui guident la migration puis l'installation des habitants ici rencontrés ?

■ **Tableau 1 : personnes rencontrées dans les Alpes françaises**

	Haut- Giffre	Haut- Beaufortain	Haute- Maurienne	Valbonnais	Valgaudemar	Queyras	Haute- Ubaye	Haute- Tinée	Alpes*	Total
Habitants	17	24	13	0	0	9	7	1	/	71
Élus	1	4	6	5	3	8	5	2	/	34
Institutionnels (hors élus)	0	0	1	1	1	5	1	3	2	14
Économie	3	1	1	0	0	1	4	0	0	10
Associations	1	3	2	0	1	1	1	0	1	10
Agents immobiliers	1	4	2	0	0	0	0	0	0	7
Total	23	36	25	6	5	24	18	6	2	146

* personnes investies à l'échelle du massif

A. Barrioz, 2018

3.3 Des rencontres nombreuses et variées

Au total, environ 150 acteurs des territoires (habitants, résidents secondaires, élus, acteurs associatifs, agents immobiliers, etc.) ont été rencontrés.

Parmi ces acteurs, une majorité sont des nouveaux habitants. Ils sont considérés comme « nouveaux » dans la mesure où ils sont installés récemment (moins d'un an), plus durablement (entre 1 et 3 ans) et de façon pérenne (plus de 3 ans, sans limitation de durée). Bien que certains aient été touristes avant de s'installer, la majorité découvre ces territoires à l'année. Une petite partie d'habitants est également revenue après être partie quelques années.

Ils arrivent tous directement d'un autre espace que la haute vallée d'implantation. La distance kilométrique avec les espaces résidentiels qu'ils ont quittés n'a pas été retenue. L'isolement relatif des hautes vallées suppose en effet une mise à distance avec les autres espaces vécus. Ces habitants viennent d'autres lieux du même département, d'un autre département ou d'un autre pays.

L'âge des habitants au moment de l'entretien s'échelonne entre vingt-trois et soixante-dix ans. La majeure partie des personnes interrogées se situe dans la tranche d'âge de trente à trente-neuf ans, ce qui est particulièrement intéressant au regard de l'établissement de couples souhaitant s'installer de façon pérenne tout en fondant une famille. Si l'échantillon avait intégré une majeure partie de jeunes de moins de vingt-cinq ans et/ou de personnes à l'âge de la retraite, cela aurait été tout aussi intéressant mais la question de la pérennité aurait été moins pertinente.

Enfin, même si l'analyse se sert de données statistiques nationales, ce n'est pas la population migrante en entier qui constitue l'échantillon. Ce sont des cas individuels qu'il a paru intéressant de rencontrer. L'échantillon est donc significatif. Il a été constitué en suivant la technique de la « boule de neige », c'est-à-dire en s'appuyant sur les réseaux des personnes enquêtées et en présélectionnant les habitants à partir de plusieurs critères : installation résultant d'un choix individuel ou conjugal, datant de quelques mois à plusieurs décennies. Aucun critère d'âge, de sexe, de profil socio-professionnel n'a été retenu.

En plus des soixante-et-onze habitants rencontrés (soixante nouveaux, des résidents secondaires et quelques habitants installés depuis leur naissance), des entretiens ont été menés avec des acteurs institutionnels et socio-professionnels (élus, associations, agents immobiliers, etc.). Une cinquantaine de rencontres informelles ont également enrichi les discussions.

4. OBJECTIFS DE L'OUVRAGE

L'objectif de cet ouvrage est donc de comprendre, par l'analyse des trajectoires résidentielles et des migrations, l'attractivité de confins présentant certaines formes d'isolement, voire de marginalité, et qui pourtant attirent des habitants. Entre aspirations collectives et représentations individuelles, ces choix de vie questionnent les politiques publiques menées en faveur de l'accueil et du maintien des populations et interrogent le développement territorial et la recomposition des hautes vallées alpines sous influence touristique.

Ce qui aurait pu être un paradoxe avant la pandémie de Covid-19, c'est-à-dire questionner le fait de s'installer dans un espace isolé, constitue le centre de la réflexion qui s'appuie sur quatre axes.

Le premier concerne les migrations et notamment celles d'agrément qui semblent s'étendre à ce contexte encore peu étudié. Quelles sont les caractéristiques propres à ces hautes vallées alpines qui poussent les habitants à s'installer et vivre « là-haut » ? Les trajectoires et les choix de vie des habitants mais aussi les spécificités qui rendent les vallées attractives, ou finalement répulsives pour certains, permettent de comprendre l'existence de migrations d'agrément dans ces espaces isolés de montagne.

Le deuxième axe repose sur la place du cadre et de la qualité de vie comme éléments moteurs de l'installation. Cette affirmation viendrait confirmer les motivations similaires déjà étudiées dans d'autres contextes. Ces atouts constituent-ils la seule cause de migration ou existe-t-il des facteurs déclencheurs autres, annexes voire indépendants ? Les modes de vie actuels et les évolutions récentes de la société (mobilité, place de l'emploi, structures familiales et individualisme etc.) permettront d'amener des réponses.

Le troisième questionne l'existence d'un gradient d'attractivité, influencé par une conjonction de dynamiques politiques et économiques multiples qui favoriseraient la pérennité. Au gré de la prise en compte des difficultés démographiques et économiques locales, les terrains sélectionnés ne sont pas comparés mais intégrés à la réflexion dans le but de dégager les spécificités, les réussites et les fragilités de chacun.

Le quatrième axe interroge l'émergence d'un phénomène de transition territoriale après-tourisme, dans un contexte où cette activité tend à être

renouvelée. Bien que les hautes vallées alpines sélectionnées soient plus ou moins à la marge des grands flux touristiques, elles questionnent l'évolution de l'activité touristique sur laquelle elles reposent en partie. En effet, de nouvelles formes de résidentialité tendent à se développer, ce qui amène à confronter les enjeux du tourisme et de la vie à l'année (usages de l'espace, économie, logement, etc.).



Table des matières

Remerciements	5
Introduction	7
1. Des territoires de vie au cœur des Alpes sous influence touristique.....	9
1.1 Les Alpes françaises, un massif montagneux entre atouts et difficultés.....	9
1.2 Attractivité et capacité d'adaptation dans le massif.....	10
1.3 Les enjeux de la migration vers les Alpes.....	15
2. Immersion dans les Alpes françaises.....	17
2.1 Huit confins étudiés.....	17
2.2 Une approche par les territoires.....	18
3. Des habitants qui migrent pour vivre en montagne.....	19
3.1 S'installer dans des territoires de vie.....	19
3.2 Les trajectoires résidentielles des nouveaux habitants.....	19
3.3 Des rencontres nombreuses et variées.....	22
4. Objectifs de l'ouvrage.....	23

PARTIE 1. De la démarche de s'installer à celle de vivre en haute vallée

CHAPITRE I. Les nouveaux habitants des hautes vallées alpines : une géographie de l'incertain	29
1. Les hautes vallées comme ligne de mire?	30
1.1 Les trajectoires, les fils d'Ariane des lieux habités	31
1.2 L'installation comme étape à travers les stades de la vie.....	33
1.3 Du revenant au néo-rural, les racines de l'immersion.....	36
2. Des choix de vie témoins d'un intérêt pour l'espace montagnard	37
2.1 Vivre en montagne: l'attrait sensible des habitants	38
2.2 S'isoler pour aspirer au bien-être: une décision mûrie.....	40
2.3 Un large panel de motivations.....	44
3. De la recherche d'identité à la quête d'intégration	49
3.1 La question de l'attachement à l'espace	50
3.2 Devenir nouvel habitant dans un autre lieu: le défi de l'intégration	54
3.3 Des difficultés à se mélanger aux capacités d'adaptation des territoires.....	58
 CHAPITRE II. Des modes de vie révélateurs d'une certaine adaptabilité	 61
1. S'installer dans les hautes vallées: la barrière du logement	61
1.1 L'épineuse question du logement: état des lieux dans les confins	62
1.2 Se loger en contexte touristique: le désintérêt de la puissance publique?.....	66
1.3 Vers de nouvelles formes de ségrégation et de gentrification rurale	68
2. Se déplacer dans des confins: du quotidien au saisonnier	72
2.1 Des mobilités hebdomadaires à l'échelle de la vallée... ..	73
2.2 ... aux mobilités annuelles multiscalaires.....	77
2.3 La haute vallée, du « bout du monde » aux confins?	81

TABLE DES MATIÈRES

3. Travailler dans les vallées alpines françaises.....	83
3.1 Une activité professionnelle variée selon les territoires	83
3.2 Innovation et entrepreneuriat dans les confins: l'impossible équation?	87
CHAPITRE III. Les nouveaux habitants des hautes vallées, entre pratiques montagnardes et désirs urbains	91
1. Pratiquer les hautes vallées.....	92
1.1 Des terrains de jeu pour l'hédonisme de nature	92
1.2 Un réseau associatif dynamique pour pallier la « disette » culturelle?	95
2. Entre rejet et proximité de l'urbain	99
2.1 La haute vallée alpine: une tangente de l'urbain?.....	99
2.2 Les hautes vallées: des refuges? Approche critique	103
3. Essai de typologie des nouveaux habitants des hautes vallées alpines.....	106
3.1 Des passionnés: la montagne au cœur du choix de vie	106
3.2 Des parents: l'influence familiale	109
3.3 Des revenants: l'attache durable de la vallée	111
3.4 Des travailleurs: l'attrait économique avant tout	113
3.5 Des amoureuses: l'envers d'une raison spatiale	115
Expériences	119

PARTIE 2. Pérenniser les installations, un défi pour les hautes vallées

CHAPITRE IV. L'enjeu du maintien de la population pour les territoires	141
1. L'accès aux services, entre atouts et faiblesses.....	142
1.1 État des lieux de l'accès aux services en haute vallée.....	142
1.2 Des établissements scolaires au réseau France services: le rôle des politiques publiques	146
1.3 Le rôle des services de santé dans la pérennisation	153

2. Les hautes vallées au prisme de l'économie	157
2.1 Les commerces, des lieux de socialisation contre l'isolement.....	157
2.2. L'arrivée d'habitants: une opportunité de revitalisation des territoires?	160
2.3 La connectivité: l'ultime remède à la désertification?.....	163

**CHAPITRE V. De la capacité d'adaptation des territoires
à l'existence d'un gradient d'attractivité** 171

1. La Capacité d'adaptation des acteurs publics: un système démocratique à bout de souffle	172
1.1 L'ère du développement local à court terme.....	172
1.2 Des outils nationaux partiellement appropriés?.....	174
1.3 La difficulté des acteurs institutionnels ou le défi du pouvoir personnel.....	178
2. Des modèles de migration pérenne?	182
2.1 Des facteurs de départ relatifs aux conditions de vie locales	182
2.2 Interroger les hautes vallées au regard des changements actuels	185
2.3 La complexité d'un modèle de pérennisation.....	188
3. Vers un gradient d'attractivité des hautes vallées?.....	190
3.1 Haut-Giffre et Beaufortain: intégrés dans des contextes économiques favorables	191
3.2 Le cas de la Haute-Tinée: de l'autarcie soutenue à l'isolement assumé	192
3.3 Haute-Maurienne, Queyras et Haute-Ubaye: des territoires éloignés et entreprenants	193
3.4 Valbonnais et Valgaudemar: une déprise difficile à enrayer...	194

**CHAPITRE VI. Se projeter dans les hautes vallées
par des scénarios pour demain** 199

1. Scénario de l'équilibre territorial: la vallée connectée et autonome.....	206
2. Scénario de l'attractivité: la haute vallée dynamique en transition.....	212

TABLE DES MATIÈRES

3. Scénario de l'urbain : la haute vallée en déclin face à la concentration urbaine	216
4. Scénario de l'isolement : la haute vallée isolée et périphérique ..	219
Conclusion	225
1. Les hautes vallées comme confins de vie pérenne.....	226
2. Les hautes vallées comme espaces attractifs.....	227
3. Les hautes vallées au-delà de la marginalité	228
Bibliographie	231
Index	249